

PRINCIPES ET OBJECTIFS DU DISPOSITIF DES CEE

Les CEE constituent la réponse de la France aux obligations de la Directive Européenne sur l'Efficacité Energétique qui impose aux États membres des objectifs pour consommer moins et mieux l'énergie. La France a choisi les CEE afin de répondre à ses obligations de réduction de consommation énergétique.

Son principe ? Demander aux principaux fournisseurs d'énergie – dits les « obligés » – de financer des économies d'énergie par le biais notamment de primes.

Chaque preuve d'opération de rénovation énergétique éligible au dispositif donne droit à la délivrance de Certificats – les CEE – pour justifier les objectifs que ces fournisseurs doivent atteindre dans une période définie.

BÉNÉFICIAIRES DU PARTENARIAT

L'offre CEE – Centrales Villageoises est accessible à l'ensemble des actionnaires des Centrales Villageoises, ainsi qu'aux personnes physiques et morales présentes sur l'un des territoires d'une société locale.

RÔLE DES SOCIÉTÉS LOCALES

Le rôle des sociétés locales, adhérentes à l'Association nationale des Centrales Villageoises, est d'informer leurs actionnaires ainsi que les personnes physiques et morales des territoires sur la création du partenariat, ses objectifs et les principes du dispositif des CEE.

Ceci afin d'encourager et d'inciter les particuliers, les entreprises, les collectivités, ou les copropriétés à effectuer des travaux de rénovation énergétique et à s'engager dans la transition énergétique.

RÔLE DE L'ASSOCIATION DES CENTRALES VILLAGEOISES

- Mise en place et définition du cadre : diffusion d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI), sélection de la société prestataire de services (GEO PLC), négociation des modalités de partenariat ;

- Suivi du partenariat : assurer un lien entre les sociétés locales et GEO PLC, informer sur les nouveaux projets et la création de sociétés locales.

AVANTAGES DE L'OFFRE CEE - CENTRALES VILLAGEOISES

- S'engager avec des interlocuteurs reconnus et engagés. GEO PLC est un acteur national qui dispose d'une expérience confirmée dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la valorisation des CEE.

La société met à disposition des offres adaptées et sur-mesure pour accompagner les demandeurs dans le montage de leurs dossiers administratifs jusqu'au versement de la prime. GEO PLC propose notamment des outils de communication, une plateforme web permettant d'effectuer des simulations de primes, ainsi que des formations publiques pour informer sur les différents paramètres du dispositif ;

- S'insérer dans un processus de transition énergétique innovant et adhérer aux valeurs prônées par l'Association des Centrales, et GEO PLC à travers le choix de cette offre de valorisation des CEE.

COMPLÉMENTARITÉ DE L'OFFRE AVEC CELLES DES PLATEFORMES TERRITORIALES DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (PTRE)

Certains territoires disposent au niveau local de leur propre PTRE et y associent des ressources humaines pour accompagner les porteurs de projets dans leurs travaux de rénovation énergétique. Des conseillers fournissent ainsi des recommandations sur le choix des matériaux, les devis ou les artisans etc.

La plateforme web interactive cee.centralesvillageoises.fr peut par conséquent être perçue comme un outil complémentaire permettant d'effectuer des simulations de primes CEE, obtenir des conseils supplémentaires sur les travaux de rénovation énergétique entrepris avec des préconisations en amont, identifier des artisans Reconnus Garants de l'Environnement (RGE), etc.

MONTANTS DES PRIMES PAR OPÉRATION DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

POUR LA ZONE GÉOGRAPHIQUE H1

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

INTITULÉ DE LA FICHE D'OPÉRATION STANDARDISÉE	PRIME UNITAIRE (AU M ² POUR LES ISOLATIONS, À L'UNITÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS)		
	Classique	Précaire	Grand Précaire
Isolation des murs	14,20 €	15,13 €	30,26€
Remplacement de fenêtres	30,77 €	32,79 €	65,57 €
Isolation des toitures terrasses	8,28 €	8,83 €	17,65 €

COUP DE POUCE CHAUFFAGE

INTITULÉ DE LA FICHE D'OPÉRATION STANDARDISÉE	PRIME UNITAIRE (AU M ² POUR LES ISOLATIONS, À L'UNITÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS)		
	Classique	Précaire	Grand Précaire
Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau	2 716 €	4 171 €	4 171 €
Chaudière individuelle à haute performance énergétique (gaz)	679 €	1 261 €	1 261 €
Appareil indépendant de chauffage au bois	582 €	873 €	873 €
Chaudière biomasse individuelle	2 716 €	4 171 €	4 171 €
Raccordement d'un bâtiment résidentiel à un réseau de chaleur	533,50 €	776 €	776 €
Système solaire combiné	2 716 €	4 171 €	4 171 €
Pompe à chaleur hybride individuelle	2 716 €	4 171 €	4 171 €

MONTANTS DES PRIMES PAR OPÉRATION DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

POUR LA ZONE GÉOGRAPHIQUE H2

TOUT MODE DE CHAUFFAGE

INTITULÉ DE LA FICHE D'OPÉRATION STANDARDISÉE	PRIME UNITAIRE (AU M ² POUR LES ISOLATIONS, À L'UNITÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS)		
	Classique	Précaire	Grand Précaire
Isolation de toitures ou de combles	8,28 €	8,83 €	17,65 €
Isolation d'un plancher bas	7,69 €	8,20 €	16,39 €
Chauffe-eau solaire individuel	142,60 €	151,95 €	303,90 €
Chaudière individuelle à haute performance énergétique (gaz, fioul – appartement)	125,44 €	133,67 €	267,33 €
Appareil indépendant de chauffage au bois	143,19 €	152,58 €	305,16 €
Chaudière biomasse individuelle	688,74 €	733,90 €	1 467,80 €

CHAUFFAGE COMBUSTIBLE

INTITULÉ DE LA FICHE D'OPÉRATION STANDARDISÉE	PRIME UNITAIRE (AU M ² POUR LES ISOLATIONS, À L'UNITÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS)		
	Classique	Précaire	Grand Précaire
Isolation des murs	18,34 €	19,55 €	39,09 €
Remplacement de fenêtres	39,64 €	42,24 €	84,49 €
Isolation des toitures terrasses	10,65 €	11,35 €	22,70 €

MONTANTS DES PRIMES PAR OPÉRATION DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

POUR LA ZONE GÉOGRAPHIQUE H3

TOUT MODE DE CHAUFFAGE

INTITULÉ DE LA FICHE D'OPÉRATION STANDARDISÉE	PRIME UNITAIRE (AU M ² POUR LES ISOLATIONS, À L'UNITÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS)		
	Classique	Précaire	Grand Précaire
Isolation de toitures ou de combles	5,33 €	5,67 €	11,34 €
Isolation d'un plancher bas	5,33 €	5,67 €	11,34 €
Chauffe-eau solaire individuel	163,31 €	174,02 €	348,04 €
Chaudière individuelle à haute performance énergétique (gaz, fioul – appartement)	93,49 €	99,62 €	199,24 €
Appareil indépendant de chauffage au bois	95,26 €	101,51 €	203,02 €
Chaudière biomasse individuelle	459,16 €	489,27 €	978,54 €

CHAUFFAGE COMBUSTIBLE

INTITULÉ DE LA FICHE D'OPÉRATION STANDARDISÉE	PRIME UNITAIRE (AU M ² POUR LES ISOLATIONS, À L'UNITÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS)		
	Classique	Précaire	Grand Précaire
Isolation des murs	12,43 €	13,24 €	26,48 €
Remplacement de fenêtres	26,63 €	28,37 €	56,75 €
Isolation des toitures terrasses	7,10 €	7,57 €	15,13 €

MONTANTS DES PRIMES PAR OPÉRATION DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

POUR LA ZONE GÉOGRAPHIQUE H3

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

INTITULÉ DE LA FICHE D'OPÉRATION STANDARDISÉE	PRIME UNITAIRE (AU M ² POUR LES ISOLATIONS, À L'UNITÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS)		
	Classique	Précaire	Grand Précaire
Isolation des murs	7,69 €	8,20 €	16,39 €
Remplacement de fenêtres	16,57 €	17,65 €	35,31 €
Isolation des toitures terrasses	4,73 €	5,04 €	10,09 €

COUP DE POUCE CHAUFFAGE

INTITULÉ DE LA FICHE D'OPÉRATION STANDARDISÉE	PRIME UNITAIRE (AU M ² POUR LES ISOLATIONS, À L'UNITÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS)		
	Classique	Précaire	Grand Précaire
Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau	2 716 €	4 171 €	4 171 €
Chaudière individuelle à haute performance énergétique (gaz)	679 €	1 261 €	1 261 €
Appareil indépendant de chauffage au bois	582 €	873 €	873 €
Chaudière biomasse individuelle	2 716 €	4 171 €	4 171 €
Raccordement d'un bâtiment résidentiel à un réseau de chaleur	533,50 €	776 €	776 €
Système solaire combiné	2 716 €	4 171 €	4 171 €
Pompe à chaleur hybride individuelle	2 716 €	4 171 €	4 171 €